

droit et liberté

NATION

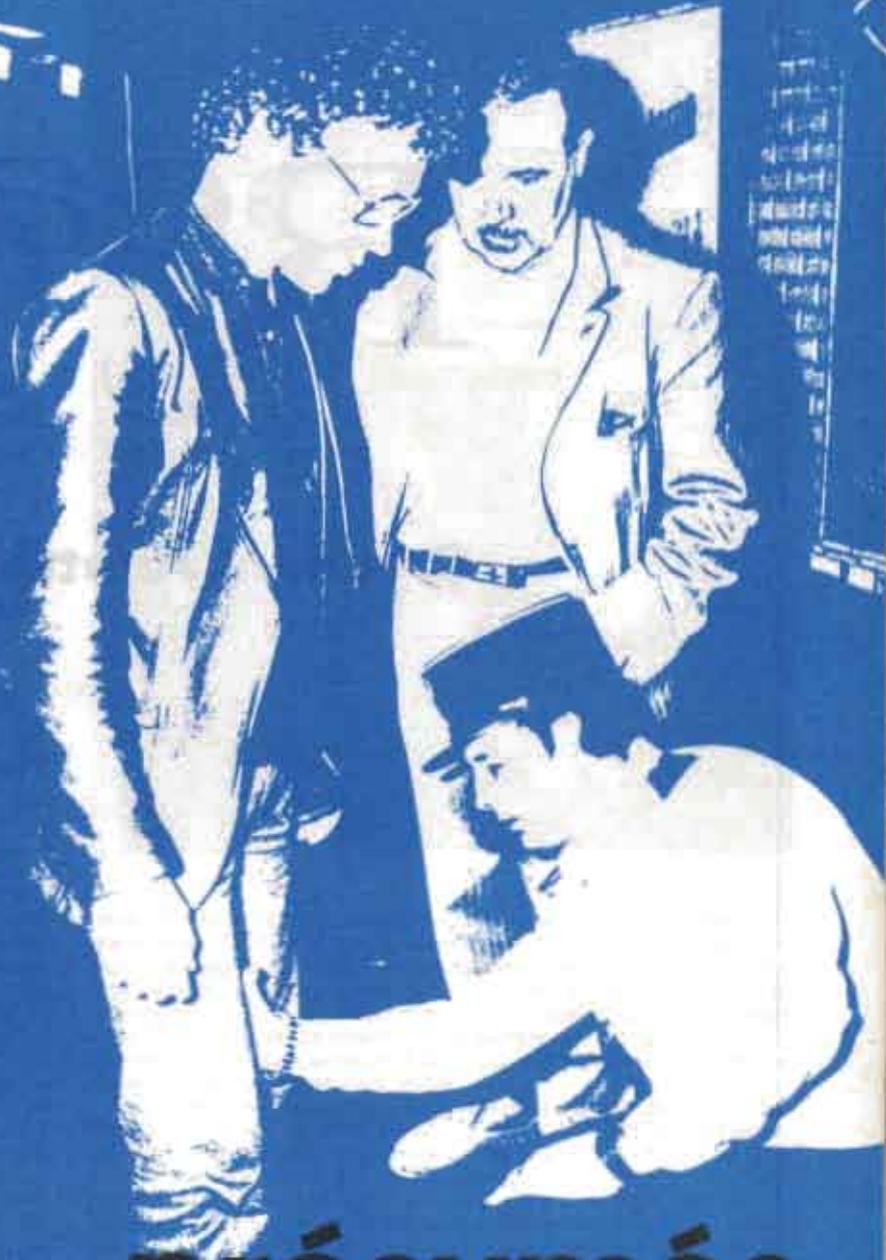
revue mensuelle
de surveillance contre le racisme
l'antisémitisme et pour la paix

mr
ap

5 francs • n° 331 • sept • 1978

agression
nazie
au
mrap

présumés
coupables



Diffusion de couture

Real

Créations Arlette Nastat

vager nastat

43, rue d'Aboukir, Paris-2^e. Tél. : 508-88-60

■ dernière heure ■

■ COURTES ■

agression nazie au mrap



Photo : Patrick Ghys

Une agression a été perpétrée à Paris, dans la nuit du 22 août, au siège national du M.R.A.P., où les bureaux ont été saccagés et souillés, des dossiers et des fichiers fouillés et dispersés, tandis que des chèquiers étaient volés. Sur les meubles étaient peintes des croix gammées et l'inscription : « Groupe Joachim Peiper. Nous vengerons Peiper ».

Après les agressions de même style qui ont eu lieu ces derniers temps contre d'autres organisations, l'affaire Peiper (voir page 10), dont bien des aspects restent obscurs, prend ainsi de plus en plus clairement la signification d'une provocation dirigée contre tous ceux qui condamnent le nazisme et luttent contre ses séquelles.

Le M.R.A.P., qui est absolument étranger à cette affaire, réproouve sans équivoque les violences et les attentats, quels qu'en soient l'objet et les auteurs. Son action s'est toujours poursuivie au grand jour, dans la clarté. Et il demande depuis sa création, que la Justice accomplisse la tâche qui lui incombe dans le châtiement des criminels hitlériens d'hier comme dans la mise hors d'état de nuire des racistes et fascistes d'aujourd'hui.

L'agression contre le siège du M.R.A.P. survient moins de deux semaines après sa conférence de presse avec l'A.N.C. et les syndicats de FRAMATOME contre l'apartheid ; quatre jours après la conférence de presse, tenue avec les syndicats de la police et

ceux de la R.A.T.P., contre le racisme quotidien visant les travailleurs immigrés ; au lendemain de la participation de notre vice-présidente George Pau-Langevin à une émission de radio très écoutée ; sans parler de maintes autres initiatives et interventions dont la presse s'est fait largement écho (voir pages 5 et 17). On ne peut s'empêcher de penser qu'il est des milieux où l'on ne peut pardonner au M.R.A.P. son combat dynamique et son rayonnement toujours plus vaste.

Les méthodes odieuses employées pour tenter de l'intimider sont évidemment vouées à l'échec ; mais il ne fait pas de doute qu'elles contribuent au climat de tension et d'insécurité que certains s'ingénient à développer, pour l'utiliser à des fins inavouables. Dangereuses pour tous, elles tendent à justifier les déploiements policiers, les actes arbitraires qui se multiplient sans autre effet que d'accentuer à leur tour les peurs et les orientations antidémocratiques.

C'est pourquoi le M.R.A.P. demande avec force, une nouvelle fois que des mesures efficaces soient prises d'urgence par les pouvoirs publics contre ceux qui recourent à ces méthodes ou les inspirent.

Il appelle tous les antiracistes, tous les démocrates, à lui apporter plus que jamais leur actif soutien. Et quoi de mieux, pour ce faire, que rejoindre ses rangs par l'adhésion.

un raciste bien connu

Vous avez sans doute lu comme moi le n° 1417 de Paris Match contenant l'interview de G. de Villiers connu surtout pour son arabophobie pathologique.

A la fin de cet article on comprend que la lutte des antiracistes est comme le Rocher de Sysiphe, elle est toujours à recommencer. « Morte la bête, mort le venin » ; cet adage est donc faux puisque Hitler disparu, le nazisme a encore des héritiers. A preuve, Gérard de Villiers qui voudrait exterminer les Arabes qu'il situe au-dessous des chiens.

Après de telles déclarations, on ne peut ressentir que honte et tristesse dans un pays qui est « naturellement humain et historiquement généreux » (Dixit De Gaulle) et qui a donné au monde la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. Mais il faut se consoler en pensant que l'immense majorité des Français réprouvent le racisme, facteur de division et d'injustice.

Sans beaucoup d'illusions, j'ai écrit à Paris Match pour lui dire qu'un tel article rappelle « mutatis, mutandis » les vociférations hystériques de Monsieur Adolphe contre les Juifs. Et on sait comment cela s'est terminé... Après Hitler, Monsieur de Villiers voudrait peut-être rouvrir les fours crématoires, cette fois pour les Arabes « ce concentré des défauts humains » (De Villiers).

De telles allégations semblent anodines, mais il faut se rappeler avec V. Hugo, qu'un mensonge répété devient à la longue une vérité. Et qui pourrait nier une remontée en flèche du racisme : le pétrole, c'est la faute des Arabes (comme s'il n'y avait qu'eux qui produisent du pétrole), le chômage ? mais voyons, tous ces immigrés qui prennent la place des Français ! La délinquance ? il suffit d'expulser les étrangers pour que la paix règne entre nous, les bons Français...

Heureusement que Droit et Liberté est là pour rétuter toutes ces allégations mensongères et sensibiliser l'opinion sur le danger renaissant du racisme. Et comme l'a dit B. Bretch « Il est toujours fécond le ventre d'où est sortie la bête immonde ». Ci-après copie de la lettre que ma fille a envoyée à Paris Match de sa propre initiative. Cet exemple permet de bien augurer de l'avenir. La jeunesse assimile le racisme à la plus odieuse des injustices.

M. BELARBI
50000 Saint-Lô

Je préfère un père ouvrier gagnant son argent honnêtement à un père gagnant de l'argent en méprisant les autres races. Comme je suis heureuse de ne pas avoir un père qui vous ressemble. C'est la première fois que je vois un homme ayant l'audace d'écrire de pareilles sottises. J'ai beaucoup d'amies de races différentes et cela me fait mal quand vous les traitez ainsi.

Nathalie, 12 ans
qui vous demande de faire un effort pour aimer tout le monde.

art et caracul

Visitant, à Venise, pendant les vacances, le Palais Rezzonico, j'ai eu la surprise de découvrir que le régime raciste de Prétoria ne manque aucune occasion de « soigner » sa publicité. Dans une salle, trois grands tableaux portaient une plaque indiquant qu'ils avaient été restaurés en 1972 grâce à la générosité de la Chambre du caracul, de Windhoek, Sud-Ouest Africain.

On sait que le caracul est une fourrure exportée en grandes quantités du Sud-Ouest Africain (Namibie) occupé illégalement par la République Sud-Africaine. C'est sans doute en échange de contrats fructueux

au sommaire

- dernière heure ■
- agression nazie au m.r.a.p..... p. 3
- l'événement ■
- présomés coupables..... p. 6
- point chaud ■
- amandla ngawethu..... p. 8
- dossier ■
- sports : les tricheurs..... p. 11
- action ■
- août..... p. 17
- pleins feux ■
- éruption culturelle aux Antilles..... p. 18
- éducation à la fraternité ■
- des renforts pour la rentrée..... p. 21

que les sociétés étrangères pillent les richesses d'un peuple opprimé, ont rendu ce service à la municipalité de Venise, qui a le plus grand mal à entretenir et faire fonctionner ses musées.

Comme les tortionnaires nazis qui écoutaient de la musique classique avant d'envoyer un contingent de déportés à la chambre à gaz, ces défenseurs de l'« ordre » sanglant régnant en Namibie se posent aussi en défenseurs de l'art... Quelle lamentable escroquerie !

F. RENACLE
Paris - 17^e

C'est un vieil adhérent du M.R.A.P. et un abonné à Droit et Liberté qui vous écris. De plus, étant en activité à Paris, j'ai eu l'occasion de faire entendre la voix protestante à tels de vos meetings. Je lis dans le n° juill.-août 76, à la page 11 : « l'architecture des Arabes a inventé l'ogive à arceaux retournés... Ils ont inventé aussi la coupole... »

Je ne suis pas un spécialiste de l'histoire de l'art, mais cette dernière affirmation m'étonne. Pour ne prendre qu'un exemple, Ste-Sophie, de la première de ses reconstructions successives, a connu la coupole et cela bien avant l'apparition de l'Islam au 7^e siècle. De plus, un manuel m'indique que les Romains connaissaient la coupole.

Je pense qu'il faut, en France, rappeler ce que la civilisation doit aux Arabes musulmans. Mais je pense que des affirmations contestables, voire même erronées ne rendent pas service à notre mouvement anti raciste, accusé alors de manquer d'objectivité et de sérieux dans ses affirmations.

P. DUCROS
17640 Vaux sur Mer

si le m.r.a.p. n'existait pas

Si le M.R.A.P. n'existait pas, il faudrait le créer. D'urgence. Cette évidence ressort avec éclat des événements actuels.

Contre les étrangers travaillant en France, l'injustice, l'arbitraire atteignent un degré alarmant. Il leur suffit de prendre le métro pour devenir suspects, et être l'objet, « au faciès », d'opérations systématiques de contrôle et de fouille. S'ils sont présumés coupables du moindre délit, s'ils luttent pour défendre leurs droits, sans autre forme de procès, sans la plus élémentaire défense, on les expulse comme de dangereux criminels. Dans le même temps où s'accroît pour eux ce climat d'insécurité et d'intimidation, tout est fait pour susciter à leur égard l'hostilité de la population : aux accusations de provoquer le chômage et le déficit de la balance commerciale, quand ce n'est pas la crise du pétrole, lancées par les plus hauts responsables de l'Etat, s'ajoutent aujourd'hui les statistiques tendancieuses du ministre de l'Intérieur sur la criminalité.

Comment s'étonner si les actes racistes se multiplient, si les préjugés et les incompréhensions s'aggravent ? Il faut remonter à la guerre d'Algérie pour constater une entreprise comparable de répression et d'intoxication — dont les discours moralisateurs de M. Djidou ne peuvent, bien entendu, supprimer les effets.

Trente-deux ans après la libération de Paris, on ne saurait davantage considérer que le nazisme, avec son cortège de méfaits et de crimes, est définitivement vaincu. La trouble affaire Peiper attire l'attention sur l'impunité de centaines, de milliers d'assassins hitlériens et de leurs collaborateurs, ceux notamment qui, portant au paroxysme le délire raciste, ont pris part à l'extermination des juifs. Et, malgré les assurances maintes fois réitérées, les autorités semblent impuissantes à mettre hors d'état de nuire les auteurs d'attentats contre les synagogues, les institutions et organisations juives, ou encore les diffuseurs de publications comme L'Anti-Youtre où s'affiche la nostalgie des temps d'horreur et de honte.

Certes, la France ne détient pas le monopole du racisme, dans ce monde déchiré, où les haines déchaînées font couler des flots de sang, où les atteintes à la dignité humaine sévissent un peu partout. Mais comment ne pas s'indigner lorsque dans les deux pays — Liban et Afrique du Sud — où les massacres suscitent en ce moment l'émotion de l'opinion mondiale, ce sont des armes françaises que l'on voit aux mains des massacreurs ?

Que sert de condamner l'apartheid, si l'on donne à ceux qui l'imposent des moyens économiques et militaires sans cesse accrus ? Alors que le régime raciste de Prétoria rencontre une résistance sans précédent de la population noire, alors que la communauté internationale le condamne sans appel, que les peuples du Tiers-Monde élaborent de nouvelles mesures contre lui et ceux qui le soutiennent, la France, à vouloir le sortir de son isolement, s'isole elle-même à ses côtés dans la réprobation universelle. Fâcheux destin pour le pays qui fut celui des Droits de l'Homme que d'être le « meilleur ami », le dernier recours des héritiers les plus insolents du nazisme !

Heureusement, le M.R.A.P. existe. Sa vigilance, sa pression permanente expriment l'attachement du peuple français à ses traditions les plus généreuses. Grâce à lui, les racistes sont sur la défensive, doivent se camoufler ; ils craignent les réactions de l'opinion et les rigueurs de la loi. N'agissant pas seulement en tant que tel, le M.R.A.P. est le levain de l'action, le catalyseur de l'union des forces antiracistes. Il l'a montré clairement dans la dernière période. Beaucoup lui reste encore à faire.

Albert LEVY

ARTICLES - CADEAUX
MAROQUINERIE
SERVIETTES - PORTE-DOCUMENTS

GROS
1/2 GROS

MICHELER
Société Anonyme au Capital de 200.000 Francs
70, RUE DU TEMPLE, 75003 PARIS

Tél. : 887.72-11

ETS ROMY Fabrication de
Tricots
et Toute
Confection

Sté Anonyme au Capital de 500.000 f.

fabricants
IMPORT-EXPORT

159, rue montmartre
paris-2^e

☎ 236-28-37 ☎ 236-37-78

droit et liberté mensuel

120, rue saint-denis, 75002 paris
téléphone 231.09.57 - c.c.p. 6070-98 paris

directeur de la publication albert levy

rédaction jean-louis sagot-duvauroux

masquette lucky thiphaine

publicité au siège du journal

ABONNEMENTS
• UN AN : 50 FRANCS • DOUTIER : 100 FRANCS
ANTILLES, INDIANES, MALINES, AFRIQUE FRANÇAISE, LADA, CAMBODGE, MALAISIE, CHYPRE, C. Y. FRANCS, ARABES, PAYS 17^e F. CHANGEMENT D'ADRESSE 1 F.

présomés coupables

C'est décidé, la chasse à l'immigré dans le métro a été carrément désignée comme un nouveau sport, sans risque, aux forces de l'ordre : toute latitude leur est donnée pour purger le pays de ceux qui sont présentés comme les premiers responsables du climat d'insécurité qui atteint tout le monde. Les hommes en arme se multiplient dans les couloirs, à tel point que l'on sort son revolver pour contrôler le billet d'un Tunisien, et que cela peut se terminer par une fusillade et deux morts. Dans le même temps l'impunité donnée à un criminel nazi de haut vol, puis sa disparition, s'accompagnent de multiples attentats contre des organisations juives ou des mouvements démocratiques. Au cours d'une conférence de presse donnée au M.R.A.P. le 18 août, les syndicats de la police et de la R.A.T.P. ont dénoncé le climat créé par des déclarations tendancieuses du ministre de l'Intérieur, climat de méfiance et de racisme. A la permanence juridique du M.R.A.P., les témoignages se multiplient. Nous en citons quelques-uns parmi les plus significatifs dans les lignes qui suivent. On peut le dire, la cote d'alerte est désormais franchie.

Récemment, un Algérien qui sortait d'un restaurant se voit interpellé par deux hommes en civil qui lui demandent ses papiers sans lui présenter leurs cartes professionnelles. Avant qu'il ait le temps de les leur montrer, ils le frappent. Alors qu'il ne présente plus aucune défense et qu'il est à terre, ils le molestent à l'aide d'armes prohibées telles que des « *men-chakus* » et des « *poings américains* ». On ne saura jamais s'ils faisaient partie de la police, car après avoir appelé un car de

police-secours, ils confient la victime aux policiers et partent en toute impunité. L'Algérien reste 48 heures au poste et sera jugé sans avocat, sans avoir compris ce qui lui arrivait.

De même, à la R.A.T.P., il arrive que des agents se croient autorisés à injurier des passagers à qui ils attribuent une origine ethnique « *au faciès* ». Ainsi un conducteur d'autobus a arrêté son véhicule pour vérifier les titres de transport d'une

personne. Il l'a injuriée, la traitant de « *sale juif* » et affirmant contre toute logique que, bien sûr, les titres de transport gratuits étaient au bénéfice exclusif de « *cette sale race* ». Une autre personne ayant osé protester contre cette attitude s'est vue promise dès la réouverture des fours crématoires une place d'honneur. Il n'y a pas à généraliser des attitudes de ce genre. Mais on peut s'étonner cependant du silence de la direction à laquelle le M.R.A.P. avait adressé une lettre de protestation, et qui n'a pas à ce jour communiqué le nom de l'agent incriminé. On voit ainsi qu'il est fait de nombreux obstacles à l'application de la loi de 1972.

Un policier antillais en a été lui-même victime. Il se trouvait dans un café, place d'Italie. Le patron du café a refusé de lui rendre la monnaie qui lui revenait. Parce qu'il protestait, il fut agressé. Sûr de lui, le patron appela la police. Les policiers refusèrent de prendre la déposition de la victime et d'entendre ses témoins, jusqu'à ce qu'il fasse état de sa qualité de policier.

Ce refus de prendre les plaintes des étrangers victimes d'agressions est malheureusement fréquent. Nous l'avons constaté nous-mêmes dans un commissariat de quartier où, par deux fois, les policiers refusèrent de prendre la plainte d'immigrés. Curieusement, ils reviennent sur cette décision lorsque ceux-ci sont accompagnés de Français.

Cependant, il faut souligner un cas remarquable où la collaboration des policiers a permis de mettre en œuvre la loi de 1972, et surtout d'éviter que l'incident ne tourne au drame. A Compiègne, des immigrés s'étaient vus refuser l'entrée d'un café. Ils se rendent à la police où des inspecteurs acceptent de les précéder, en civil ; ils se rendent dans

le café pour constater les faits. Le patron du café renouvelle son interdiction. Les immigrés insistent. Il sort alors une arme et les menace de mort. L'intervention des policiers les a sauvés d'un danger réel et a permis l'arrestation d'un dangereux raciste.

Malheureusement, les interventions

de ce genre ne sont pas toujours suffisantes. L'autre samedi, deux Marocains et trois Algériens se rendaient ensemble à Paris, sur l'autoroute. Ils sont arrêtés pour une vérification d'identité. Les policiers s'aperçoivent qu'ils venaient de Dampierre-en-Brully, près de Sully-sur-Loire. Les deux motards les emmènent au commissariat de Nemours. Le commis-

saire refuse de les garder. Les policiers arguent qu'ils font partie de « *ceux qui ont assassiné à Sully-sur-Loire* ». Le commissaire sermonne les policiers et relâche les six immigrés, auxquels aucun délit n'était reproché. Mais ces mêmes policiers, sans doute atteints dans leur orgueil et leur racisme, poursuivent la voiture, l'arrêtent à la sortie de l'autoroute, emmènent les passagers dans un poste de police où ils sont victimes d'un sérieux passage à tabac. Bien sûr le climat raciste à Sully-sur-Loire dépasse le problème de la police. Une campagne de presse notamment l'émission de T.F.1, en laissant insidieusement la parole aux racistes, a trahi l'opinion formulée par l'ensemble de la population locale de Sully-sur-Loire. Celle-ci ne se prête pas à cette campagne raciste, qui n'est le fait que d'un ancien gendarme nostalgique des colonies et profondément raciste, et de quelques commerçants, fort heureusement peu nombreux, qui tentent d'éliminer leur clientèle en pratiquant une hausse de prix, illégale et discriminatoire.

D'autre part, le vrai problème semble se situer sur Ozouer-sur-Loire, plus proche de la centrale nucléaire et des lieux d'hébergement, où sont « *parqués* », au vrai sens du terme, les travailleurs immigrés.

Il semble que ce soit là, d'ailleurs, que se situe l'origine du drame : les conditions d'hébergement, de vie et de travail, scandaleuses des immigrés. Ils vivent sans structure d'équipement, complètement isolés du reste de la population. On peut parler d'apartheid. C'est ce qu'ont tenté de faire apparaître avec le M.R.A.P., diverses organisations locales, les syndicats, l'Amicale des Algériens en Europe, le P.C.F., réunis pour élaborer un communiqué, et à l'occasion d'une conférence de presse, à Sully et à Orléans où ils ont dénoncé l'exploitation raciste d'un dramatique fait-divers.

Il nous faut malheureusement finir, une fois encore par l'aboutissement logique de tant de haine tolérée, orchestrée. Deux hommes ont trouvé la mort la nuit du quatorze juillet, sans autre raison, semble-t-il que le fait de n'avoir pas « *un nom chrétien* ». M. Saïd Irida est mort à Creil sauvagement attaqué par des individus armés qui l'ont jeté dans la rivière où son cadavre a été retrouvé quelque temps plus tard. Sans raison, comme ça, à Abbeville, c'est M. Cevik, d'origine turque, qu'un homme de soixante ans a assassiné d'un coup de couteau parce que la victime l'avait remis en place après qu'il ait proféré des propos racistes à son égard.

Cette criminalité là n'entre pas dans les statistiques du ministère de l'Intérieur. Mais il est vrai qu'on retrouve si rarement les coupables !



« Au faciès », dans le métro.

Photo : Gamma

des statistiques truquées

M. Poniatowski, ministre de l'Intérieur, a pris la redoutable responsabilité de développer une psychose anti-immigrés sur la base de statistiques manipulées, lançant la police contre les travailleurs immigrés et aggravant de ce fait l'insécurité de cette partie de la population.

On peut lire dans le bulletin du ministère de l'Intérieur (29/7/76) que les immigrés commettent plus de crimes ou de délits que les Français. **Droit et liberté** et le M.R.A.P. mettent en cause la validité de cette statistique.

Elle se fonde sur les personnes mises en cause par la police. Mais être mis en cause par la police, ça n'est pas une preuve de culpabilité, surtout lorsque l'on a la peau un peu brune !

On compare, telle quelle, la population française à la population immigrée. Mais les immigrés sont principalement des hommes adultes, tandis que la population française comporte femmes, enfants, vieillards, parmi lesquels la criminalité est moins élevée ou nulle suivant les cas.

On met dans le même sac des délits qui ne touchent pas du tout le même type de personnes. Ainsi, il y aurait 69 % d'étrangers dans les personnes mises en cause pour trafic de stupéfiants. Mais s'agit-il des travailleurs immigrés qui vivent en permanence aux cotés des Français ?

Notons en dernier lieu qu'un nombre incalculable d'étrangers sont « mis en cause » pour des délits administratifs (cartes de séjour, attestations de logement, etc.) qui ne rentrent pas dans ce que « *l'homme de la rue* » a coutume d'entendre par le terme délinquance.

Rappelons que les statistiques citées par **droit et liberté**, n° 349, p 18, et qui sont fondées sur les condamnations réelles pour des catégories de population comparables aboutissent à la conclusion exactement inverse de celle du ministre.

Il faut donc bien se poser la question : *pourquoi ne dit-il pas la vérité ?*

pour que force reste à la loi

Le racisme, lorsqu'il est le fait de membres de la police, prend par là même un caractère très grave, étant donné l'étendue des pouvoirs arbitraires et sans recours que le ministre de l'Intérieur a donné à des hommes qui ne sont ni faits ni formés pour cela. On doit même dire que les récentes déclarations désignant tout spécialement les immigrés à leur vigilance ne peut qu'accentuer les tendances racistes déjà existantes. Pourtant, c'est de la même manière que pour les autres catégories de Français que le racisme atteint le personnel de la police, et là aussi, là surtout, il faut développer l'information et la lutte antiraciste.

Le M.R.A.P. a pris l'initiative de rencontrer l'ensemble des syndicats de police, pour leur faire part de ses préoccupations. Un accueil particulièrement favorable pour les thèses et l'action du Mouvement ont permis que ces syndicats (Fédération autonome des syndicats de police, syndicats C.G.T., C.F.D.T. et le syndicat C.F.T.C. des personnels en civil) fassent lors de la conférence de presse du M.R.A.P., le 18 août, une déclaration commune dans laquelle on lisait notamment qu'ils « *expriment leur inquiétude devant la montée du racisme et de la xénophobie* », condamnent tout acte de racisme « *y compris, bien entendu lorsqu'il est le fait d'un des membres du personnel de police* ». Mais ils soulignaient la responsabilité d'une campagne qui tente « *de faire des travailleurs immigrés des présumés coupables, des suspects par priorité* », et qui multiplie à leur égard « *les possibilités d'arbitraire* ». De plus « *ils réclament que les moyens soient donnés à la police pour que l'application de la loi antiraciste de 1972 puisse être assurée* », s'engageant pour leur part « *à développer l'information à ce sujet, auprès de leurs adhérents, en vue d'améliorer un travail qui a pour but la sécurité des personnes vivant en France* ».

Déjà, certains syndicats ont décidé d'ouvrir les colonnes de leurs bulletins au M.R.A.P. pour que l'information puisse devenir effective le plus rapidement possible. Il y a partout des hommes qu'indigne le mépris de l'Autre. Sur tous ceux là, repose la responsabilité de donner, face à ceux qui se servent de la diversion raciste, un visage digne et fraternel de notre société.

Peiper : pas la vengeance la justice

« Peiper sera vengé ! » Le voilà le cri de haine, et non la légitime protestation d'une région, marquée par l'occupation où cet ancien tortionnaire SS, coupable de nombreux « crimes odieux » croit de bon goût de venir finir ses jours, sans d'ailleurs qu'il semble avoir besoin de travailler. Est-ce à dire que nous justifions le meurtre, si meurtre il y a eu, lors de l'incendie de la maison de Peiper, dans un village de Haute-Saône ?

Certes pas, et cela pour de multiples raisons. La première est que ce sont les méthodes criminelles des nazis que nous combattons, et qu'il serait singulier que nous admettions qu'on utilise le meurtre pour le faire. Mais la seconde, qui est la plus importante, tient dans le principe qui guide notre action contre le nazisme et ses résurgences : ce n'est pas « la peau » des nazis que nous voulons, c'est la peau du nazisme. En effet, les millions de morts, les juifs exterminés et ceux qui restent, avec la mémoire de tant des leurs à jamais disparus, les femmes, les enfants, les prisonniers désarmés que Peiper et ses semblables ont exterminés au nom d'une croisade antijuive et antibolchévique que bon nombre de renient pas, tous ceux là ont droit à la justice. A la justice cela veut dire : à ce que la société fasse justice pour le respect du passé et pour la sauvegarde de l'avenir. Nous ne nous accommodons pas de la mort ou de la disparition d'un homme tandis que de nombreux autres assassins coulent des jours paisibles sous une respectabilité d'emprunt. Il est urgent que le gouvernement prenne toutes les mesures pour qu'on ne dise pas un jour que d'une manière ou d'une autre le fascisme hitlérien pourrait être pardonné.

nostalgiques de la solution finale

Notre vigilance n'est pas, beaucoup s'en faut, nostalgie d'anciens combattants. Il suffirait pour le prouver, de voir les attentats qui ont suivi l'incendie de la villa de Traves, L.U.J.R.E. (Union des Juifs pour la Résistance et l'Entraide), la L.I.C.A. (Ligue Internationale Contre l'Antisémitisme), la Presse Nouvelle Hebdomadaire (journal juif progressiste), la Ligue des Droits de l'Homme ont successivement fait l'objet d'attentats de la part de groupes néo-nazis se recommandant de Peiper. Des menaces de mort ont été faites à plusieurs reprises à l'égard de ceux qui ont permis l'identification du colonel nazi. Tous ces faits montrent qu'il existe des réseaux prêts à défendre par le crime les « idéaux » meurtriers et racistes du National-socialisme. La promptitude avec laquelle ces groupes ont agi oblige à se poser la question : n'existerait-il pas autour de Peiper, membre actif d'une amicale d'anciens SS, un réseau nazi que ne pouvait, en toute occurrence, qu'encourager la passivité et l'indulgence des pouvoirs publics ?

Lorsque par exemple nous nous indignons de la tenue en Allemagne Fédérale, à Hambourg, d'un meeting d'organisations nazies européennes, c'est parce qu'aujourd'hui encore, dans notre pays les propagandistes de la haine bestiale agissent contre ceux qui en furent les premières victimes. C'est une litote de dire qu'il est plus urgent de débarrasser le pays d'une telle vermine que de faire la chasse aux travailleurs immigrés syndiqués.

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

en bref

■ A la conférence de Colombo, la solidarité des pays non-alignés avec le peuple de l'Afrique du Sud, a montré dans quel isolement international risque de se retrouver la France, si le gouvernement continue sa politique de soutien militaire et nucléaire aux racistes de Pretoria. Au moment même où les foules désarmées se font massacrer en Afrique du Sud, le pays des Droits de l'Homme s'honorait en renforçant les liens d'amitié avec les peuples du tiers-monde et en interrompant une collaboration humiliante et criminelle avec les nazis de l'apartheid.

■ Quel chrétien peut se reconnaître dans ceux qui au Liban vont jusqu'à reproduire le supplice effroyable du Christ, jusqu'à crucifier leurs adversaires ? L'extermination du peuple palestinien par les fascistes ne peut décidément pas être mise sous la responsabilité de la religion, d'autant plus que bon nombre de Palestiniens sont chrétiens, héritiers des toutes premières communautés qui aient existées.

■ Les caprices de la Soufrière, menaçant la Guadeloupe, pays peuplé pour moitié de chômeurs, à abandonner tous leurs biens, cases et bétail. Sur elle pèse une lourde hypothèque qui ne pourra qu'aggraver les effets d'une politique coloniale, en dépit des mots employés. Toute notre solidarité va aux victimes de cette catastrophe et à leurs familles exilées en France.

■ M. Dijoud prétend qu'il apporte des facilités nouvelles pour la venue des familles d'immigrés en France. Outre le fait qu'il est difficile de discerner la nouveauté dans des dispositions qui sont en vigueur depuis des années, il faut en noter l'hypocrisie. Une des conditions consiste en effet dans le fait de pouvoir justifier d'un logement correct. Mais

c'est évidemment mettre la charrue avant les bœufs. Il faudrait d'abord donner la possibilité effective aux immigrés de trouver un logement décent, avant de donner des « facilités » dont l'immense majorité ne peut pas profiter.

■ Moussa Konaté, le travailleur malien illégalement expulsé par M. Poniatowski, est rentré et a pu reprendre son travail après l'action de solidarité entreprise et la décision du Conseil d'Etat désavouant le ministre. La solidarité doit se poursuivre afin que tous les autres expulsés puissent revenir eux aussi et que soit réparée une injustice que le M.R.A.P. a dénoncée depuis le premier jour.

■ Est-ce parce que la presse se complait à donner à l'Afrique indépendante le visage grotesque et sanguinaire d'Ildi Amine, que le massacre de plusieurs dizaines de soldats ougandais lors du raid d'Entebbe, est passé inaperçu ? Ou bien y a-t-il une sorte de racisme inconscient qui fait considérer comme moins grave la mort d'Africains ou la violation du territoire national d'un pays d'Afrique ? Le terrorisme qu'il faut condamner sans appel ne peut-il être renforcé lorsqu'on bafoue la dignité des peuples. Et il faut définitivement extirper des esprits l'image raciste des « rois nègres » qui a permis que s'effectue impunément un raid qui aurait provoqué d'autres réactions s'il avait eu lieu autre part qu'en Afrique.

■ Le festival de Bayreuth a eu lieu comme chaque année avec les rites douteux qui l'accompagnent. Mais cette fois, les nostalgiques du « pangermanisme » et du reich de mille ans, à commencer par la famille du musicien, ont entendu une fort juste allocution du Président de la République, Walter Scheel, qui remettait à sa vraie place, un festival qui ne devrait être qu'artistique.

avez-vous renouvelé
votre abonnement
à droit et liberté ?



les tricheurs

En 1962, l'Union d'athlétisme (blanche) d'Afrique du Sud prétendit vouloir sélectionner une équipe sur la base du mérite et non sur une base raciale, pour une compétition internationale qui devait se dérouler au Mozambique. Des compétitions séparées étaient organisées pour les Noirs et les Blancs, et la sélection devait se faire sur la base du meilleur temps. Quand il apparut qu'un athlète noir, Henry Khosi, allait être sélectionné, ayant battu d'un dixième de seconde un athlète blanc, le président de la dite Union, M. Matt Mare, décida de passer outre aux règles qu'il avait fait semblant d'énoncer, et pour justifier le fait, déclara sans désespérer : « Un dixième de seconde, ça ne compte pas réellement ! »

Lorsque l'on parle de racisme dans le sport, c'est immédiatement cette gigantesque tricherie de l'apartheid qui apparaît, négation des principes les plus élémentaires de l'éthique sportive. Mais dans de nombreux cas, le racisme, la xénophobie, le chauvinisme, viennent empoisonner ce qui devrait être compétition pacifique et fraternelle entre les hommes de tous les pays. Parce que le sport échappe pour une part aux divisions politiques, culturelles, sociales qui séparent les hommes, il mérite particulièrement qu'on le défende contre le poison du racisme.

On a souvent dit de ceux qui militaient avec intransigeance contre le racisme dans le sport qu'ils voulaient introduire indue-

ment de la politique là où il n'en devait pas avoir. C'est exactement le contraire qui est la vérité. Et qui nous fera croire que les mythes tenaces de la supériorité raciale ou nationale ne sont pour rien dans certaines manifestations de chauvinisme tantôt ridicules, tantôt lamentables, parfois tragiques. L'amitié entre les hommes, la rigoureuse égalité des chances sont au contraire une lutte pour le sport autant il est vrai que ce sont tous les aspects de la vie sociale qui sont abîmés, gâchés par le racisme.

Le dossier qui suit permettra tout à la fois une information et une réflexion sur un problème significatif, qui dépasse de loin les limites des stades.

pour le sport

Le déchaînement barbare de la haine raciste fait aujourd'hui de l'Afrique du Sud, le symbole le plus épouvantable du terrorisme d'Etat. Pour en arriver là, le système de l'apartheid a poussé jusqu'à la caricature, la ségrégation entre les hommes de couleur différente dans tous les domaines de la vie, entretenant le mépris sur un fond de misère et d'exploitation sans pitié.

Le sport n'échappe pas à la règle, et il y a un sport de l'apartheid, comme il y a une religion de l'apartheid, une école de l'apartheid, etc. Il est donc particulièrement intéressant de se pencher sur cette situation, pour voir ce que peut amener le racisme dans le sport et quelles conclusions en tirer pour l'action. Pour ce faire, nous avons demandé à Chris de Broglio, secrétaire général du SAN-ROC, Comité olympique non-racial d'Afrique du Sud, et ancien champion d'haltérophilie de ce pays, de bien vouloir répondre à quelques questions.

Pouvez-vous présenter en quelques mots le SAN-ROC (Comité olympique non-racial d'Afrique du Sud) dont vous êtes le secrétaire général ?

En 1962, l'aggravation constante de la politique d'apartheid et son application dans le domaine des sports d'une part, la menace de plus en plus précise de voir l'Afrique du Sud exclue des compétitions internationales d'autre part, ont entraîné la création du South African Non-Racial Olympic Committee (SAN-ROC) qui se donnait pour but d'organiser le sport sur une base non raciale sur le territoire même de l'Afrique du Sud. Le principe en était simple ; nous voulions tout simplement que les compétitions se fassent, entre citoyens d'un même pays, sur la base de la valeur sportive et non sur celle de la race.

Mais la logique n'est pas le fort des racistes et nous nous sommes très vite heurtés à une résistance multiple, tant du côté de nombreux sportifs blancs, victimes du préjugé racial, que, bien entendu, de celui du gouvernement. Notre action mettait en cause le principe sacrosaint de la discrimination raciale et ne pouvait donc pas être tolérée. La communauté internationale reconnaissait pourtant la légitimité de nos buts en excluant peu après les représentants du sport racial des Jeux Olympiques.

Très rapidement, les persécutions dont

furent victimes les membres du comité, et notamment notre président Dennis Brutus nous contraignirent à installer notre « quartier général » à l'étranger, d'où nous nous appliquons à isoler davantage encore cette aberration que constitue le sport fondé sur des principes raciaux. Néanmoins, le mouvement sportif non-racial n'a jamais pu être tout à fait étouffé en Afrique du Sud, malgré les pressions incroyables qui s'exercent sur les clubs ou les fédérations qui refusent d'inscrire l'apartheid dans leurs statuts. Il faut dire également que la structure même de l'apartheid rend très difficile la pratique du sport non-racial, puisque les gens sont séparés par quartiers sur des bases raciales, et qu'il n'est théoriquement pas permis, par exemple, à des « Indiens » de jouer sur les stades qui se trouvent dans les ghettos africains. Cela ne rend que plus significative, la persistance de clubs refusant la ségrégation, principalement d'ailleurs dans la communauté africaine.

Existe-t-il une évolution dans la pratique du sport en Afrique du Sud, comme le prétendent les dirigeants de ce pays ?

Le gouvernement sud-africain tente par tous les moyens de faire croire à une évolution dans sa politique sportive. Il



Chris de Broglio

Photo: l'Atelier

faut savoir en effet que ces problèmes sportifs ont pris une importance énorme dans la psychologie des racistes en Afrique du Sud, comme en témoignent les cris de victoire indécentes qui célèbrent chaque rencontre internationale dans la presse raciste.

La politique sportive actuelle du gouvernement est qualifiée de « sport multinational », un nom poli qui cache tout simplement la pratique du sport « race contre race » comme le décrit si bien le titre d'un ouvrage récent (1). Comme dans la politique des « bantoustans », il s'agit d'institutionnaliser l'apartheid jusqu'au bout en faisant croire qu'il y a plusieurs « nations » en Afrique du Sud, et qu'il n'y a pas à revenir là-dessus.

Mais la supercherie est totale quand on sait que les dépenses consacrées au sport étaient en 74-75 de 464 317 rands pour près de 20 millions de Noirs, contre 1 217 612 rands pour 4 millions de Blancs. En fait, l'application des théories raciales dans le sport, n'est qu'une pâle feuille de vigne qui cache mal l'impossibilité pratique qui est faite aux non-Blancs de pratiquer le sport de compétition.

Pourtant, si le gouvernement raciste est amené à toutes ces contorsions pour tenter de masquer le racisme cynique de sa politique sportive, c'est le signe de changements profonds dans l'opinion publique. Désormais, l'Afrique du Sud est

exclue de presque toutes les fédérations internationales, et le mouvement s'accélère. Ainsi, à Montréal, en juillet dernier, les fédérations racistes sud-africaines ont été définitivement exclues des fédérations internationales d'athlétisme, de football et de natation. La fédération de voile, pour les « dinghy optimistes » en a fait autant lors du championnat du monde en Turquie. Nous pensons que les fédérations de tennis, de gymnastique et de rugby seront bientôt obligées de suivre le mouvement. Toute notre action va désormais porter sur ces fédérations.

On a accusé votre organisation, et tous ceux qui prônent le boycott des relations sportives avec l'Afrique du Sud, de vouloir introduire la politique dans le sport. Que pensez-vous de cette accusation ?

Vraiment, cette accusation est singulière. Dans tous les pays du monde, le sport est un domaine dans lequel on juge les hommes sur la base de leur force et de leur habileté, indépendamment de leurs opinions ou de leur origine. Il n'y en a qu'un qui fasse intervenir directement le système politique en vigueur dans la sélection sportive, c'est l'Afrique du Sud. Et ce système, c'est le racisme le plus absolu qui interdit aux sportifs « non-Blancs », par le simple fait qu'ils n'appartiennent pas à cette minorité, de participer aux compétitions internationales, de

représenter leur pays comme champions etc. Il faut que cela soit bien clair, c'est le sport que nous défendons, selon les principes énoncés dans la charte olympique ; et c'est le régime scandaleux de l'apartheid qui introduit sa politique rétrograde, absurde et inhumaine dans le domaine du sport.

Maintenant, si l'on appelle faire de la politique, défendre les principes les plus élémentaires du sport et tout faire pour les faire respecter par les pays — dont la France — qui ne se sont pas montrés jusque là très chatouilleux sur la défense de ces principes, alors, oui, nous faisons et nous ferons cette politique, pour le sport, pour l'égalité entre les hommes dans notre pays et dans le monde.

Quels résultats positifs peut-on attendre du boycott des Jeux Olympiques par les pays africains ?

L'Afrique n'a pas participé aux Jeux Olympiques de Montréal. Le fait est très important et l'on doit en prendre toute la mesure. La Fédération de Rugby de Nouvelle-Zélande a vraiment pris une attitude provocatrice dans cette affaire. Non contente d'avoir fait de la collaboration avec le sport racial d'Afrique du Sud un principe de base de sa politique, elle a organisé une tournée sud-africaino-néozélandaise de rugby au moment même où

le pays envoyait ses athlètes et ses sportifs dans la plus grande compétition internationale. Nous ne nous sommes pas réjoui du fait que l'Afrique n'ait pas participé. Mais il faut comprendre que ce continent n'accepte plus, définitivement plus, d'être pris pour un continent mineur, auquel on peut faire avaler n'importe quelle couleuvre.

Qu'on en juge : alors par exemple que la Fédération européenne de Football peut suspendre n'importe quelle équipe en Sicile ou en Ecosse, on ne reconnaît pas à la Confédération Africaine de Football ou au Conseil supérieur des sports en Afrique le même droit concernant l'Afrique du Sud, qui bafoue à l'évidence toutes les lois du sport, en même temps qu'elle insulte à la dignité des peuples de l'Afrique. Cette situation ne pouvait pas durer.

Déjà, à la suite de cela, plusieurs fédérations sportives ont définitivement exclu les équipes raciales d'Afrique du Sud. Mais surtout, le problème est maintenant posé dans toute son ampleur. Il y a une sorte d'hypocrisie qui n'est plus possible, et que nos frères de l'Afrique indépendante ne supporteront pas. Les pays qui acceptent de transiger avec les principes universellement reconnus du sport doivent en tirer les conséquences.

Qu'est-ce que les sportifs anti-racistes d'Afrique du Sud attendent des sportifs français ?

Les sportifs français ne doivent plus aller en Afrique du Sud, sous aucun prétexte, ils doivent refuser toute compétition avec des sportifs ou des équipes sud-africaines. Il s'agit tout d'abord pour eux du simple respect des règles qu'ils suivent dans leur effort sportif. Accepteraient-ils qu'on leur interdise en France de concourir ou de s'entraîner avec tel ou tel parce qu'il est noir, ou juif, ou qu'il a les yeux verts. Ça n'est pas digne, pour un sportif, d'accepter d'une manière ou d'une autre la sélection sur la base raciale, parce que du point de vue sportif, ça n'est rien d'autre qu'une tricherie.

Et puis il y a aussi, il y a surtout le peuple d'Afrique du Sud, qui ne se sent absolument pas représenté par les équipes raciales imposées par l'apartheid. Une compétition dans les conditions de l'apartheid, c'est toujours une insulte faite à notre peuple, qui souffre sous le régime le plus inhumain qui soit sur la terre et auquel on a enlevé jusqu'au droit de manifester sur les stades, avec les hommes des autres peuples, sa force et son adresse.

Propos recueillis par Théo SAINT-JEAN

(1) Race against Race, de Joan Brickhill publié par I.D.A.F., 104 Newgate Street, Londres EC 1A-7AP. prix : 7 Frs.

Pouvons-nous aller chercher notre balle, s.v.p. ?



jeux sans l'africain

Les 18^e Jeux Olympiques, qui se sont déroulés à Montréal en juillet dernier, ont largement débordé le cadre des rubriques sportives de la grande presse. On a largement rendu compte à la « une » de plusieurs incidents majeurs qui ont marqué la grande réunion sportive.

un combat prioritaire

Celui qui nous intéresse le plus, fut le retrait de la compétition des équipes d'Afrique, au nombre de 19, après qu'elles eurent demandé en vain le retrait de la Nouvelle-Zélande qui organisait dans le même temps des matches avec les équipes de rugby de la minorité raciste d'Afrique du Sud, et cela en dépit de sa prise de position officielle contre le racisme.

La décision des Africains n'aurait pas dû surprendre les spécialistes sportifs, puisque déjà le Conseil Supérieur du Sport Africain (C.S.S.A.), réuni à Nairobi du 27 au 29 avril dernier, avait lancé un avertissement solennel aux pays qui, « comme la Nouvelle-Zélande, ont maintenu les contacts avec l'Afrique du Sud », à la suite de l'annonce de la tournée des rugbymen néo-zélandais dans ce pays prévue pour le mois de juillet.

« Le problème du racisme doit être combattu en priorité. Si des pays comme la Nouvelle-Zélande veulent maintenir leurs relations sportives avec l'Afrique du Sud, alors nous nous réservons le droit de les boycotter », avait déclaré M. Abraham Ordia (Nigéria), Président du C.S.S.A.

La tournée des rugbymen néo-zélandais avait rencontré également une opposition très vive en Nouvelle-Zélande. Depuis un an le mouvement anti-apartheid H.A.R.T. (Halt All Racist Tours) a mené campagne pour l'annulation de la tournée en Afrique du Sud.

On se souvient qu'en 1973 une campagne similaire avait obtenu l'annulation de la tournée des Springboks (les rugbymen sud-africains) en Nouvelle-Zélande, après que la question eût divisé le pays et que le gouvernement travailliste d'alors soit intervenu pour l'annulation.

Le nouveau gouvernement conservateur actuel, lui, est un « supporter » de l'apartheid et il encourage l'établissement de liens sportifs plus étroits avec l'Afrique du Sud, ce qui avait rendu plus difficile l'action engagée pour annuler la tournée des Néo-Zélandais. C'est dire l'importance de l'aide internationale à de telles campagnes, ainsi que le soulignait

David Wickham, dirigeant du H.A.R.T., lors de sa visite au M.R.A.P. en mai dernier.

Pour sa part, le M.R.A.P. intervint auprès des ambassadeurs à Paris de la Nouvelle-Zélande et du Canada, dont une équipe devait se rendre en Nouvelle-Zélande pour participer aux Championnats du Monde de soft-ball auxquels devait participer une équipe de l'Afrique du Sud. L'un et l'autre ont répondu que leur gouvernement respectif était opposé à toute forme de discrimination raciale (le gouvernement canadien a même décidé de refuser tout appui moral ou financier aux athlètes qui participent à des compétitions sportives en Afrique du Sud, ainsi qu'aux organisations canadiennes mettant sur pied des compétitions où sont invités des athlètes sud-africains), mais que ces gouvernements considéraient « que c'est aux organisations sportives et aux sportifs eux-mêmes qu'il appartient de prendre des décisions sur cette question des rencontres avec des sportifs sud-africains ».

Devant cette position ambiguë, qui est celle de la quasi-totalité des gouvernements occidentaux, on ne saurait trop féliciter les organisations sportives qui prennent position contre l'apartheid dans le domaine du sport, comme la F.I.A.C. (Fédération Internationale Ama-

teur de Cyclisme) qui a interdit les Jeux Olympiques à quinze coureurs ayant participé en octobre dernier à la course Le Cap-Johannesburg en Afrique du Sud, ce pays n'étant pas affilié à la Fédération Internationale à cause de la ségrégation raciale qu'il pratique dans le sport. Parmi les exclus, il y avait des Canadiens, des Italiens, des Anglais, des Portugais, des Américains et des Français. La sélection française pour la route dut être profondément remaniée.

On se souvient en effet (voir D.L., n^{os} 344 et 346) qu'une équipe française avait participé à cette compétition et que la Fédération Française s'était vue infliger un blâme et une amende pour cela.

de nouvelles exclusions

A l'inverse, il faut condamner la Fédération Française de Tennis qui, non seulement refuse de s'opposer aux pratiques racistes sud-africaines, mais menaçait de boycotter la Coupe Davis en 1977 si on ne prenait pas de sanctions contre le Mexique qui refusait de rencontrer les Sud-Africains dans cette compétition en juin dernier. Elle dut battre en retraite avec ses deux alliés en la

Les Jeux Olympiques de 1936, qui se déroulèrent à Berlin, devaient être pour Hitler et le régime nazi, l'occasion de démontrer au monde entier la supériorité des « aryens » germaniques; et les représentants de l'Allemagne avaient suivi une préparation intensive.

Malgré le décor colossal du stade construit pour ces jeux et le déploiement de tout l'appareil nazi, le projet d'Hitler échoua piteusement grâce aux athlètes américains qui glanèrent la plupart des victoires en athlétisme, reléguant les blonds « aryens » au second plan. Ce fut le triomphe du merveilleux champion noir Jesse Owens, (quatre médailles d'or) qui déclarait récemment: « Nous (les noirs), étions venus pour démontrer à Hitler et à ses sbires que nous n'étions pas des sous-hommes. Ce fut notre principale motivation et nous avons réussi. » A tel point qu'Hitler préféra quitter la tribune officielle plutôt que d'avoir à serrer la main de Jesse Owens.



en 1936...



... en 1968

En 1968, une vertueuse indignation s'empara de certains commentateurs qui virent dans la dénonciation du racisme par les athlètes américains un danger pour l'esprit olympique. C'était pendant que la lutte pour la justice et la dignité secouait violemment les ghettos noirs aux Etats-Unis, face à une répression féroce. Sur le podium, en levant leur poing ganté de noir, Smith et Carlos n'avaient fait pourtant que souligner le divorce entre les honneurs qui leur sont accordés sur le stade et les humiliations qui sont chez eux le lot quotidien des « gens de couleur. » Ils refusaient de jouer les « chevaux de parade » tous les quatre ans pour regagner ensuite, sagement, leurs ghettos. Cet hymne, ce drapeau qu'ils refusaient de contempler symbolisaient pour eux une oppression qui prend précisément le contre-pied de l'esprit olympique. On ne saurait leur reprocher de l'avoir signifié sur les lieux mêmes où doivent s'affirmer, en une compétition loyale, l'égalité de tous et la valeur de chacun.

intervenir dans les relations sportives ? En fait ils apportent leur soutien zélé à ceux-là mêmes qui dénaturent le sport par le racisme et les pires considérations politiques. » L'honneur et le prestige du sport français exigent de ces responsables qu'ils se prononcent sans réserve contre le racisme sud-africain. »

D'ores et déjà, à la suite des Jeux

Olympiques, l'Afrique du Sud a été exclue de la Fédération Internationale de Football (F.I.F.A.) le 16 juillet, de la Fédération Internationale d'Athlétisme (F.I.A.A.) le 23 juillet, et avec sa consœur la Rhodésie, de la Fédération Internationale de Natation (F.I.N.A.) le 28 juillet.

Ces décisions ont provoqué de très vives réactions dans les milieux du sport sud-africain. Une bonne part de celles-ci sont dirigées contre le gouvernement de M. Vorster qui interdit le sport « intégré » dans les clubs et les rencontres régionales. M. Lionel Murray, député, qui est chargé des questions sportives au Parti Unifié (opposition), a instamment demandé au gouvernement, le 17 juillet, de permettre aux responsables sportifs d'organiser des compétitions, tant nationales qu'internationales, comme ils l'entendent. « Nos propres représentants au sein des organisations sportives internationales ont été mis par le gouvernement dans le carcan de la politique et ce sont nos sportifs qui en font les frais. »

Les tenants de l'apartheid, eux, préparent la mort du sport sud-africain face à l'excommunication dont il est l'objet. Seule, en effet, une « intégration » rapide du sport pourra l'éviter. Le boycottage du sport sud-africain porte ses fruits dans la lutte contre l'apartheid, et la France s'honorerait en rejoignant les rangs des nations qui y sont déjà engagées. L'action doit en tout cas se renforcer pour que l'invitation faite à l'équipe de rugby des Springboks par les rugbymen français ne puisse arriver à réalisation.

Robert PAC

PRESIDENT : Pierre PARAF;
VICE-PRESIDENTS : Charles PALANT, Abbé Jean Pihan, M^e George PAU-LANGEVIN, Dr François GREMY;
SECRETAIRE GENERAL : Albert LEVY;
COMITE D'HONNEUR : Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Pierre COT, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAUX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Emile POLLAK, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Monseigneur Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRENOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.
 Bâtonnier Paul ARRIGHI, Robert ATTULY, Vincent AURIOL, Docteur Jean DALSAGE, Georges DUHAMEL, Yves FARGE, Francisque GAY, Jacques HADAMARD, Georges HUISMAN, Jules ISAAC, Frédéric JOLIOT-CURIE, Henri LAUGIER, Jean LURCAT, René MAHEU, André MAUROIS, Darius MILHAUD, Françoise ROSAY, Marc SANGNIER, André SPIRE, Chanoine Jean VIOLLET.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix

J'adhère au m.r.a.p.
 Je m'abonne à droit et liberté



Nom (en capitale)
 Prénom âge
 Profession
 Adresse
 Code postal Ville

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 30 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du M.R.A.P.

Abonnement d'un an à DROIT et LIBERTE (50 F). Abonnement de soutien (100 F). Etranger (75 F). C.C.P. 6070-98 Paris ■ Rayer la mention inutile.

mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix (m.r.a.p.)
 120, rue saint-denis - paris (2^e) - tél. : 231.09.57 - c.c.p. : 14-825-85 paris

m max ley

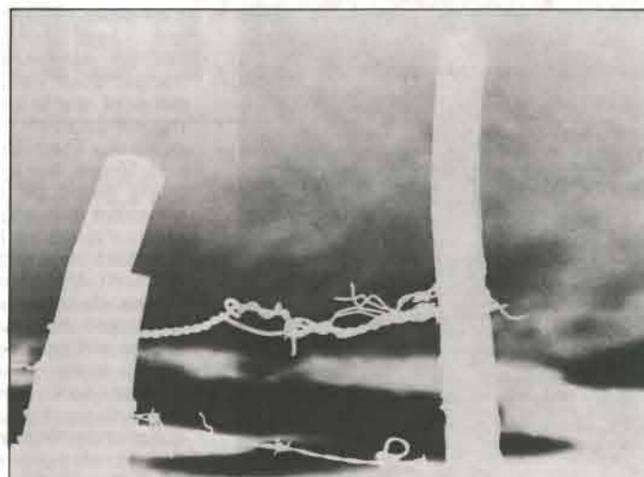
prêt à porter de luxe
14 rue saint-roch paris 1^{er} tél. 2605909

P plissés jotte
tél. 206.64.81
confection
plissage
boutonniers

60 rue rene boulangier 75010 paris

Case réservée à
M. BERKOVITS

Case réservée
à la Sté R.



afrique australe peuples enchaînés

Une remarquable exposition sur l'apartheid, réalisée à Londres par le Fonds International de Défense et d'Aide pour l'Afrique du Sud, est désormais disponible en version française.

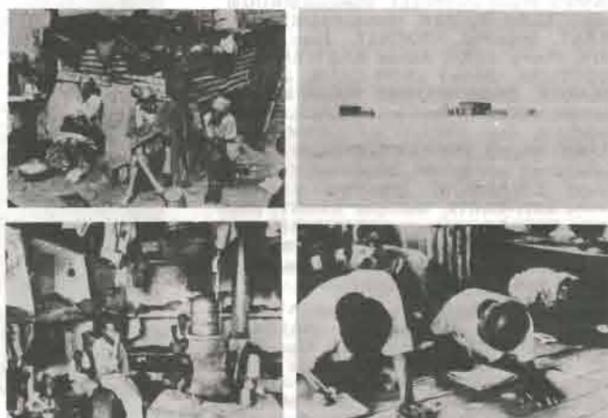
Elle présente tous les aspects de la vie et les luttes des populations noires sous l'oppression quotidienne des régimes racistes de l'Afrique australe.

Elle comporte, dans un coffret cartonné, 97 feuilles de papier fort, de 35,5 x 22,8 cm, soient 80 photos, une carte et 16 séries de légendes groupées par thèmes.

Facilement utilisable et transportable, cette exposition est un moyen d'information d'une exceptionnelle efficacité dont se serviront comités locaux, associations, Maisons de jeunes, établissements scolaires, centres culturels, etc...

Diffusée par le M.R.A.P., elle est vendue 100 francs (+ 12 frs de frais d'envoi).

M.R.A.P., 120 rue Saint-Denis, 75002 Paris (régler S.V.P. par chèque bancaire ou chèque postal 3 volets).



■ action ■

gros plan

août

Pas de relâche en août. Le M.R.A.P. a poursuivi ses activités pendant cette période de vacances d'une façon plus spectaculaire encore que les autres années.

Il faut signaler tout d'abord les deux conférences de presse retentissantes qu'il a organisées pour faire face aux événements :

— le 10 août, sous l'égide de notre Mouvement, c'est Thami Sindelo, représentant de l'A.N.C., mouvement de libération de l'Afrique du Sud, qui exposait à l'opinion publique française la situation dans ce pays et soulignait l'indignation des antiracistes sud-africains devant l'aide apportée par les dirigeants de la France au régime de Prétoria. Il lisait un très important message d'Oliver Tambo, président de l'A.N.C.

Ce fut aussi l'occasion pour les représentants des syndicats de Framatome (C.G.T. et C.F.D.T.) de faire connaître publiquement leur condamnation du contrat nucléaire signé avec l'Afrique du Sud, tandis que Jean-Louis Sagot-Duvaurox, membre du Bureau National, rappelait les positions du M.R.A.P. Une documentation précise sur ces problèmes était aussitôt diffusée à travers la France.

— Le 18 août, initiative également vouée à de larges échos : sous la présidence de M^{me} George Pau-Langevin, vice-présidente du M.R.A.P., entourée de Jean-Louis Sagot-Duvaurox et de Monique Gervy, responsable de notre consultation juridique, notre Mouvement dénonçait les campagnes d'intoxication et les mesures répressives visant les travailleurs immigrés ; et il était appuyé pour cela par les syndicats de policiers (Autonome, C.G.T., C.F.D.T., C.F.T.C.) et les syndicats de la R.A.T.P. (C.G.T. et C.F.D.T.) C'est le début d'une action contre le mensonge et l'arbitraire qui va sans aucun doute s'amplifier, se renforcer dans les prochains mois.

En rapport avec cette situation, M^{me} George Pau-Langevin a participé à l'émission « Douze-Quatorze », de Jean-Pierre Elkabach, le samedi 21 août.

Après les attentats fascistes de groupes se réclamant du S.S. Peiper, contre les sièges de la L.I.C.A., de

l'U.J.R.E. et de la Ligue des Droits de l'Homme, le M.R.A.P., là encore, a exprimé vigoureusement sa protestation, sa demande de mesures efficaces pour mettre fin à ces menées et châtier les criminels nazis, sa solidarité avec les organisations agressées. Notre Mouvement était représenté par Alexandre Chil-Kozlowski, secrétaire national, et Joseph Creitz, membre du Bureau national, à l'assemblée organisée le 4 août par l'U.J.R.E. à la suite de ces actes ignobles. De même, notre comité de Marseille avait aussitôt réagi après les attentats perpétrés contre une synagogue et diverses institutions juives à Marseille, quelques jours plus tôt.

En dépit de l'absence, tout à fait normale, de nombre de leurs animateurs, bien d'autres comités locaux ont fait la preuve de leur vigilance et de leur dynamisme pendant cette période : diffusion de communiqués et d'articles (dont l'ensemble constitue une épaisse moisson de « coupures » de presse) ; participation aux fêtes de l'été (P.S. et P.C.F. à Limoges ; P.S. et C.G.T. à Lyon...) ; collectes de fonds et de signatures par solidarité avec les victimes de l'apartheid.

Le comité de Picardie, tout particulièrement, inscrit à son actif : la mobilisation de l'opinion par des communiqués, des articles, une émission de radio, après les assassinats de deux travailleurs immigrés à Abbeville et à Creil ; des interventions concernant un cas de ségrégation dans le logement à Château Thierry ; une plainte avec constitution de partie civile contre le quotidien **France Picardie**, édition régionale du **Parisien Libéré** pour un article violemment raciste, dont nous avons cité des extraits dans notre numéro de juin (pages 6-7), le Procureur de la République ayant refusé d'engager lui-même des poursuites.

Dans le Loiret, le M.R.A.P. était également présent avec les syndicats et d'autres organisations pour s'opposer à l'exploitation raciste d'un fait divers à Ozouer-sur-Loire, et marquer sa solidarité aux travailleurs immigrés de la région.

Il n'est pas possible d'énumérer, par ailleurs, les multiples initiatives prises un peu partout : ventes de **droit et liberté**, projections de films, préparation de soirées et autres manifestations qui

auront lieu en septembre ou octobre. Signalons pour terminer que Jean-Pierre Garcia, secrétaire national du M.R.A.P., et l'abbé Jean-Pihan, vice-président, ont l'un et l'autre pris part, en août au stage international organisé à Vézelay par la Fondation Romain-Rolland.

flash

■ Le M.R.A.P. était représenté par Albert Lévy, secrétaire général, à la cérémonie commémorative de la rafle du 16 juillet 1942, organisée, le 12 juillet, par l'Amicale des Anciens Déportés Juifs.

■ Une conférence sur la situation au Liban, par M^{me} Omeira Bachir, avocat libanais, représentant des chrétiens engagés, a eu lieu à Annecy, en juillet, à l'initiative du comité local du M.R.A.P.

■ Le comité du M.R.A.P. de la Côte d'Or a signé avec d'autres associations un appel en faveur de la grâce de Moussa Benzahra, ancien harki condamné à mort — grâce qui a été par la suite accordée par le Président de la République.

■ Douze organisations du Val-de-Marne, dont le comité départemental du M.R.A.P., ont diffusé un tract commun demandant le retour en France d'un travailleur portugais, José Fernandes, expulsé en novembre 1975 pour avoir « pris part à plusieurs manifestations publiques ».

■ Un comité départemental du M.R.A.P. vient de se constituer en Haute-Saône, à la suite d'une réunion publique consacrée à l'apartheid, avec la participation de J.L. Sagot-Duvaurox, membre du Bureau national.

■ Le M.R.A.P. est l'une des nombreuses organisations annonçant le Festival de l'Immigration qui se déroulera à Lille, Roubaix et Tourcoing du 17 septembre au 17 octobre.

Devant la recrudescence de l'antisémitisme en France, devant la remontée du nazisme, nous avons pris l'initiative de créer une commission « Antisémitisme et Nazisme ». La première réunion de cette commission aura lieu le samedi 25 septembre à 10 heures au siège du M.R.A.P.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître.

carnet

nos deuils

Nous avons appris avec émotion le décès de M^{me} Suzanne CREMIEUX, sénateur du Gard, amie de longue date de notre Mouvement. Nous exprimons à sa famille nos sincères condoléances.

Notre ami Elie Bloncourt, ancien député, vient d'être douloureusement endeuillé par la perte de son épouse, M^{me} Delphine BLONCOURT. Qu'il trouve ici, comme toute sa famille, l'expression de notre profonde sympathie.

éruption culturelle aux antilles

Chaque été voit une floraison toujours importante de festivals, au point qu'aucun art, ni aucun fidèle n'est oublié. droit et liberté s'honorent pourtant de vous parler d'un festival, pas comme les autres, puisque celui-ci baigne dans le plus grand silence : le Festival culturel de Fort-de-France.

De ce festival vous n'avez jamais entendu parler, les Martiniquais non plus d'ailleurs, puisque les radios locales contrôlées par Paris, la T.V. — relais des émissions de FR 3 — sont plus soucieuses de servir aux auditeurs et téléspectateurs : « Clo-Clo », « Les courses à Chantilly », ou « les histoires extraordinaires d'un gentleman farmer de la région de la Loire »... que de les informer sur les réalités locales. Ce n'est pas non plus la presse écrite, dont le plus important tirage est celui de France-Antilles — propriété et opinions de M. Hersant, lequel est en passe d'acheter Inter-Antilles, considéré jusqu'à présent comme seul représentant de la presse « libre » — qui reconnaîtra à Aimé Césaire, le mérite d'avoir doté sa ville de cette manifestation culturelle d'une criante nécessité.

sur fond de misère...

Vivant sur une terre merveilleuse, mais que la colonisation, ou son substitut : la départementalisation, appauvrit de jour en jour, l'Antillais voit son angoisse augmenter : angoisse de perdre le maigre emploi qui lui permet tout juste de survivre, lui et sa famille, ou de perdre même l'espoir de trouver un « job » d'un mois ou de quelques jours, s'il est au chômage. Français « entièrement à part » plutôt qu'à part entière, s'il n'a pas la mince chance d'être fonctionnaire ou d'appartenir à la petite bourgeoisie commerçante ou libérale. Spolié des droits élémentaires, il percevra peu ou prou ses allocations familiales — quand encore les autorités représentant la France ne s'en servent pas pour faire pression sur lui en période électorale, (quant à l'allocation chômage, elle n'existe tout bonnement pas dans les Départements d'Outre-Mer).

Les chiffres ci-après donneront une idée de la situation des Antillais. Pour ne parler que de la Martinique — mais la situation est tout aussi désastreuse en Guadeloupe, et que dire avec l'éruption volcanique? — pour 70.000 personnes ayant un emploi (dont 19.000 fonctionnaires et 15.000 employés de maison, dont le salaire tourne autour de 300 frs par mois), il y a 90.000 chômeurs (sans compter les milliers de jeunes et de familles expatriés en métropole). Et chaque année la politique sucrière de la France et des « Békés » (1), la mécanisation, augmentent le nombre de chômeurs, sans que pour autant des emplois soient créés dans d'autres secteurs pour occuper les bras des « macheteros ». Les « usines » (distilleries) ont fermé les unes après les autres et leurs carcasses rouillées surgissent encore au détour des mornes. Il n'en reste plus que deux en fonctionnement, et la production sucrière n'atteint pas le cinquième de ce qu'elle fut dans le passé.

... et de solidarité

Voilà la situation économique dans laquelle il fallait situer ce festival, cinquième du nom, que ses organisateurs ont dédié cette année « à la victoire du peuple angolais ».

La municipalité de Fort-de-France dont Aimé Césaire est le Député-Maire, a créé, anime et gère ce festival à la force de ses bras, de son cœur, avec le soutien de ses administrés, envers et contre toutes les difficultés dont les essentielles sont l'absence totale de subvention et le silence concerté des grands moyens d'information.

C'est beaucoup d'obstacles pour un petit peuple, grand par la force et l'audace de ses luttes, comme il l'a montré depuis trois siècles. L'on peut dire, qu'aujourd'hui encore le son du lambi (2) résonne sur les pitons, dans les fonds et les ravines.

Il ne suffisait pas en effet d'affamer ce peuple, il fallait aussi nier son Histoire, détruire ses structures de pensée, ses traditions, liquider ses souches culturelles. En un mot, le système esclavagiste, puis le système colonial n'ont cessé de dépersonnaliser l'Antillais, de l'aliéner en valorisant la culture européenne, en substituant aux valeurs d'une culture locale, les valeurs d'une civilisation étrangère et ségrégationniste dans les faits.

Voilà pourquoi depuis cinq ans, le succès et l'audience de ce festival grandit. C'est que, pour survivre, les Antillais n'ont pas seulement besoin de la canne et de voir le ventre plein de leurs enfants, mais aussi d'autres nourritures qui pour être de l'esprit n'en sont pas moins « terrestres ».

Ainsi, Aimé Césaire nous disait lors d'une rencontre : « Bien que le niveau culturel de l'ensemble de la population soit très bas — le nombre d'échecs scolaires en témoigne — et l'aliénation profonde, il fallait combler un vide, répondre à un besoin réel, assurer une présence culturelle indispensable. »

Un public toujours nombreux et enthousiaste.



Photos: Viva

créer pour vivre

Avec la participation de dix troupes théâtrales — dont trois invitées — la « Troupe Angela Davis », de Guyane, les « Kouïdor » d'Haïti, et le « Grenier de Toulouse » — pour la plupart excellentes, à commencer par le « Théâtre du Fer de Lance » dont on pourra voir cet automne au T.N.P. « Solitude la Mulâtresse », le « Théâtre Noir » avec une pièce malheureusement confuse du Congolais U'Tamsi, la troupe d'immigrés « Kimafoutiésa », le « Théâtre du Cyclone », « Marc Vial », le « Théâtre Populaire Martiniquais », la « Flamme Pichevine », le créole rivalisait ou se mêlait harmonieusement au français. Avec



humour, comique, gravité ou passion, les pièces ont traité de thèmes chers aux Martiniquais : le marronnage, la révolte, la liberté, la lutte et l'unité, le refus de désespérer, la colonisation, les abus de pouvoir, la domination capitaliste, l'existence moderne, le racisme, etc...

La danse et la musique, ont, bien sûr, des racines particulièrement importantes dans la culture antillaise. Zadih, Lamorandière, Marijo Prajet et surtout Eugène Mona, sont parmi les meilleurs représentants de ces arts et déchaînent leur public. Un public toujours nombreux, attentif ou passionné, qui participe et fait corps avec ceux qui s'adressent à lui, surtout quand il s'agit de spectacles d'anciennes danses populaires.

Présent également, le cinéma, lui, exalte les luttes contre l'impérialisme et le néo-colonialisme, tant aux Caraïbes, qu'au Proche-Orient et en Afrique, ou la montée du fascisme en Amérique Latine

Des expositions aussi : des meilleures œuvres des meilleurs artistes martiniquais, dont le plus connu et le plus prolifique est sans doute René-Corail.

Il était difficile d'embrasser la totalité des spectacles proposés, faute d'être multiple. Remarquons que le festival s'est démultiplié, lui, pour s'offrir au plus grand nombre et aller là où se trouve le public des quartiers pauvres, répondant ainsi à deux nécessités : la décentralisation et la popularisation de la culture.

Fort-de-France qui ne limite pas son action culturelle, pour l'épanouissement des Antillais, à son Festival, a créé des ateliers de formation et d'échange d'expériences, favorise tout au long de l'année le déroulement de nombreuses manifestations culturelles, aide et subventionne plusieurs troupes, stimulant ainsi les vocations, exaltant la créativité, qui seule est la preuve d'une culture vivante.

Bravo ! Mais le chemin est encore long sur la voie de la désaliénation, et il faut tenir bon, « tchimbé raid ! ».

de notre envoyée spéciale Lucky THIPHAINÉ

- 1 - Bourgeoisie blanche locale, issue des familles esclavagistes.
- 2 - Gros coquillage utilisé comme une trompe par les esclaves en fuite, pour communiquer, ou appeler au soulèvement.

droit et liberté • n° 351 • septembre 1976

livres

la prose raciste cesse-t-elle de l'être après 35 ans ?

« Le pinceau de poils de Hitler a favorisé bien des malentendus entretenus à loisir par tous les ramasse-crottes de la presse juidaïque ». Cette phrase qui figure à la page 22 de la nouvelle édition de l'ouvrage — si l'on peut dire — de Lucien Rebatet « Les Mémoires d'un Fasciste », nous donnera une idée de sa violence antisémite.

Ce livre, écrit par un fasciste notoire, raciste haineux et virulent, collaborateur de la première heure, eut un succès énorme, lors de sa parution en 1942, dans tous les milieux français favorables à l'occupation.

Tout au long de ce gros livre, on ne trouve que haine et délation : haine « de la juiverie internationale responsable de nos malheurs », haine de la démocratie, haine de Léon Blum, « cette imbécillité judaïque qui secoue le pays », haine du communisme... J'en passe, et il paraît que dans ce torrent de boue l'éditeur J. J. Pauvert a supprimé cent soixante pages « par trop virulentes ».

Voilà un livre qui ne peut que nous donner la nausée et le vocabulaire n'est pas assez riche pour exprimer toute l'horreur qui se dégage à sa lecture.

Mais là se pose un problème : pouvait-on sous prétexte de donner au lecteur un « document historique » ou une « œuvre littéraire » laisser publier une telle profession de foi antisémite ? A une heure où nous assistons à une recrudescence de ce vieux démon, déterrer ces immondices des poubelles de l'histoire ne représente-t-il pas un réel danger et ne constitue-t-elle pas une offense à ceux qui en sont ou en ont été les victimes ?

Ce danger est d'autant plus grand que cet ouvrage risque de donner un support idéologique aux nostalgiques d'une époque que

l'on pensait révolue. Souvenez-vous ! Le cimetière juif de Bagneux profané, la synagogue de Marseille brûlée, des slogans du genre « Juifs dehors » qui fleurissent ici et là sur les murs de la capitale. Plus grave encore : la complaisance des pouvoirs publics vis à vis des actes de racisme, la mansuétude dont fait preuve le gouvernement à l'égard d'anciens tortionnaires et de leurs alliés : Paul Touvier n'a-t-il pas été gracié par le Président Pompidou ? Des personnalités comme Pierre Boutang n'occupent-ils pas des postes pour lesquels leur passé ne semble pas les qualifier ?

Et la liberté de l'édition, direz-vous ? Au M.R.A.P., nous avons toujours fait campagne pour la liberté d'expression tant parlée qu'écrite ; mais au nom d'une telle liberté faut-il tolérer la publication d'ouvrages qui sont en fait des appels aux crimes racistes et tombent par là même sous le coup de la loi ? Celui de Rebatet en est un.

La réparation d'un tel « témoignage historique » va créer un précédent et on risque de voir réapparaître d'autres insultes à la dignité humaine de cet acabit.

Pierre KRAUSZ

les namibiens

Les Editions Entente, nouvellement fondées à Paris, ont eu l'heureuse initiative de publier le livre de Peter Fraenkel sur la Namibie sorti à Londres en 1974 sous les auspices du Minority Rights Group. Enrichi d'un entretien avec M. Sean MacBride, Commissaire des Nations-Unies, de diverses mises à jour et de nombreuses annexes dont une bibliographie, cet ouvrage remédie à l'absence de livres français sur ce pays qui a pourtant occupé les Nations-Unies depuis leur création en 1946.

Nos lecteurs qui se souviennent que nous avons consacré un dossier à la Namibie en septembre 1974 trouveront dans cet ouvrage un précieux outil pour compléter leur information. Pour les autres, nous leur en recommandons vivement la lecture.

A.B.

Collection « Minorités ».

aux éditions droit et liberté

7 livres indispensables

La santé des migrants

Par le Comité Médical et Médico-Social d'Aide aux Migrants. Post-face de Pierre Paraf.

« Un petit livre capital, qui détaille sans indulgence les éléments d'un problème largement et — plus ou moins volontairement — ignoré ». (C.B., Le Figaro).

« Livre très documenté et précis où, au fil des pages, disparaissent les tabous qu'entretenaient trop facilement l'ignorance et la xénophobie ». (M.A.-R., Le Monde).

Le logement des migrants

« Sept associations, en liaison avec les émigrés, ont voulu attirer l'attention de l'opinion sur le logement des étrangers... La seconde partie propose quelques solutions propres à « satisfaire les besoins » dans le contexte politique actuel. » (C.G. Population).

Une famille comme les autres

Lettres réunies et présentées par Denise Baumann. Préface de Pierre Gascar, Prix Goncourt.

« Ce livre, document indispensable, contribue à éveiller la conscience des hommes d'aujourd'hui, qui doivent rester lucides, face à l'histoire toujours prête à recommencer. » (Joseph Reis, Europe).

« Nous avons là un document de très grand intérêt, qui éclaire cette époque et ravive la mémoire de ceux qui l'ont connue » (W.R., l'Arche).

Un drame à Bordj-Hindiel

Récit de Claude Labarraque-Reyssac

« Roman d'amour, roman témoin généreux, un livre émouvant qui s'inscrit dans cette lignée courageuse des œuvres et des écrivains qui s'efforcent avec talent de lutter contre les abus du racisme ». (Sud-Ouest)

« Témoignage et plaidoyer. Récit évocateur d'un moment de l'histoire de l'Algérie ». (Bulletin Critique du Livre Français).

Une école chez les tziganes

Par Jean-Claude Sangan. Préface de Marc-André Bloch

« Ce livre agréable à lire, simple, concis, enrichissant plaira particulièrement aux pédagogues et à ceux qui s'intéressent à la vie des nomades. » (Sept-Jours).

« Authenticité, expérience vécue par un jeune homme qui a su s'intégrer à la vie des parents de ses élèves, et qui nous peint les caractères particuliers de leur société. » (Suzanne Rossat-Mignot, La Pensée).

Du côté de Barbès

Photos de Dominique Antoni, textes de Jacques Gautrand. Préface de Max-Pol Fouchet.

« Là, Paris confronte, durement souvent le sort des immigrés à leur exil ». (Marie-Louise Coudert, Humanité-Dimanche).

« Œuvre artistique et militante ». (La Croix)

Vient de paraître

Servir en France

par Annie Luran
Préface d'Albert Lévy

Dans ce livre, nouvelle illustration de la « littérature de magnétophone », l'auteur met en scène des employées de maison espagnoles ou portugaises et leurs patronnes des « beaux quartiers » parisiens.

Il s'achève par une étude de M^e Fred Hermant, qui analyse un certain nom-

bre d'affaires relatives aux employées de maison étrangères, traitées par les Tribunaux et Conseils de Prud'homme.

Un ouvrage passionnant, projetant une vive lumière sur une expérience humaine qui se poursuit en permanence autour de nous.

BON DE COMMANDE

Cocher les ouvrages demandés

COLLECTION DOCUMENTS

La Santé des Migrants.....	10 F
Le logement des migrants.....	10 F
Une école chez les Tziganes.....	10 F
Servir en France.....	16 F

RÉCITS

Une Famille comme les autres.....	25 F
Un drame à Bordj-Hindiel.....	25 F

ART ET POESIE

Du côté de Barbès.....	32 F
------------------------	------

FRAIS D'EXPÉDITION

(3 F 50 par volume)

TOTAL

M.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville.....

A découper et renvoyer à droit et liberté
120, rue Saint-Denis, 75002 Paris
C.C.P. 6070 - 98 Paris

■ éducation à la fraternité ■

des renforts pour la rentrée

Depuis 1960, le Centre de Liaison des Educateurs contre les Préjugés Raciaux milite en faveur d'une « éducation à la fraternité ». Les lecteurs de droit et liberté trouvent dans leur revue le témoignage de l'activité et des préoccupations du Centre, mais il est peut-être bon de leur donner aujourd'hui quelques notions plus précises sur cet organisme dont le sigle familier risque de leur paraître mystérieux.

Nous le ferons en évoquant une assemblée générale des membres du C.L.E.P.R. qui s'est tenue à Paris, dans les locaux du B.E.L.C.-Migrants, le 22 mai dernier.

Cette assemblée avait pour but de « faire le point » au bout de 16 ans d'action, longue période traversée par de nombreuses difficultés dues essentiellement au manque de moyens financiers.

Le C.L.E.P.R. n'a cessé d'être comme tenu à bout de bras par une petite équipe, sans avoir un seul « permanent ». Il est né d'un colloque d'enseignants et d'éducateurs, appartenant à tous les horizons de la pensée, qui s'était tenu en Sorbonne aux heures sombres de la guerre d'Algérie. Or, le contexte politique, économique et social a bien évolué depuis. L'arrivée massive dans nos écoles de très nombreux enfants de travailleurs migrants a posé un problème grave qui a mobilisé pendant plus de trois ans les éléments actifs du C.L.E.P.R. Aux problèmes sociaux et administratifs se sont ajoutés des problèmes pédagogiques, non seulement pour la scolarisation des enfants étrangers mais encore en ce qui concerne l'attitude des enfants français, celle de leurs parents et parfois celle des enseignants. Ainsi le C.L.E.P.R. a-t-il été amené à organiser en 1974 un très important colloque qui s'est tenu à l'Institut National d'Education Populaire de Marly-le-Roi. Nous en avons rendu compte ici même, mais de plus les travaux en ont été publiés dans une plaquette qui a connu un très grand succès, à tel point qu'il a fallu la rééditer.

Les autres objectifs d'une lutte antiraciste dans le secteur enfance-jeunesse n'ont rien perdu de leur actualité. On assiste à une résurgence de l'antisémi-

tisme dans certains lycées, on voit des jeunes « jouer aux nazis »... Plus positivement, la nécessité d'une revalorisation d'une véritable « éducation civique » dans les établissements d'enseignement, et à tous les degrés, reste patente. De même l'information des enseignants, qui ne sont pas unanimes à croire, ou à la présence indéniable d'attitudes racistes chez les enfants et les jeunes, ou à leurs propres possibilités d'action — dans le cadre de la pédagogie scolaire — à l'encontre de ces attitudes. Quant à ceux qui sont persuadés de la nécessité d'une action, ils demandent qu'on leur fournisse des outils de travail.

A la suite de l'assemblée générale, le Comité directeur du C.L.E.P.R. a élaboré un programme d'urgence.

Les groupes de travail sont créés : étude critique des manuels scolaires, recherche sur le « seuil de tolérance », confection de fiches pratiques sur l'antisémitisme, l'apartheid, l'immigration, etc... Un groupe se consacrera à l'étude des C.E.T., secteur scolaire défavorisé qui recueille la plus grande partie des enfants de travailleurs migrants.

Une nouvelle « Charte du C.L.E.P.R. » est en cours de rédaction. En 1960, le C.L.E.P.R. présentait ainsi ses objectifs : « Prémunir l'enfance et la jeunesse, par tous moyens pédagogiques appropriés, contre les tentations du racisme et développer en elles l'esprit de tolérance et de fraternité humaine ». Ces termes ont peut-être un peu vieilli...

Avec la reprise de l'année scolaire, le C.L.E.P.R. appelle aussi bien les enseignants que les éducateurs extrascolaires à participer à ses travaux. Que les volontaires veuillent bien se « pointer » et indiquer à la secrétaire générale du C.L.E.P.R., Mademoiselle Renée Baboulène, les pistes de travail qu'ils souhaiteraient explorer. Pour les parisiens et les banlieusards, des réunions régulières ont lieu à l'I.N.R.P., 29 rue d'Ulm, Paris 5^e. Nos nouveaux amis y seront accueillis avec joie.

Le Comité directeur
du C.L.E.P.R.

La plaquette du colloque de Marly : « L'éducation et la scolarisation des enfants de migrants » est en vente au prix de 15 frs franco, paiement par virement postal (3 volets) à l'ordre de M^{lle} Baboulène, institutrice, C.L.E.P.R., 56 rue Lamarck, 75018 Paris - C.C.P. : 18.117.35.

c.l.e.p.r.

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.).

Le C.L.E.P.R. développe ses activités : en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur : Marc-André Bloch. Présidence : Yves Bouloungne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation :

Membre actif : 10 F.

Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur : à partir de 30 F.

Adresser les adhésions à M^{lle} Renée Baboulène, 56, rue Lamarck, Paris-18^e, avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de M^{lle} Baboulène, Institutrice - C.L.E.P.R. (C.C.P. 18 177 35, Paris).

pieds sensibles

les chausseurs du confort et de l'élégance

Choix unique en chevreau en sports et en bottes

(9^e) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M^o St-Lazare - Trinité)
 (6^e) Rive gauche - 85, rue de Sèvres (Métro Sèvres-Babylone)
 (10^e) Gare de l'Est - 53, bd. de Strasbourg (Métro Château-d'Eau)
 Magasins ouverts tous les lundis

Toute votre vie vous vous souviendrez du mariage de vos rêves...

PRONUPTIA
DE PARIS



Milproves &

Tout pour les mariés, le cortège et les invités.
 300 modèles de 249 F à 2500 F.

MAGASIN PRINCIPAL :
 18, rue du Faubourg-Montmartre - 75009 PARIS - Tél: 770.23.79
 A PARIS, dans la région parisienne et les principales villes de France et de l'étranger.
 Catalogue couleur 88 pages contre 4 F en timbres.

Le cadre dans la maison

dorure restauration de tableaux encadrements	achat-vente restauration de meubles anciens antiquités-argenterie
---	--

32, rue Carnot, 78100 VERSAILLES
 ☎ 950.51.84



mode enfantine

RAINETT
PARIS

Case réservée aux Ets N.

ADVET

6, RUE DE CLÉRY
 75002 PARIS

prêt à porter de style

☎ 231.27.33 et 34
 231.38.11 et 12

IMPORT **EUREC** EXPORT
Henri SEBBAN

ACCESSOIRES EQUIPEMENTS MOTOCYCLES

Pneumatiques
METZELER



8, rue de Paris
 93130 NOISY-LE-SEC
 Tél. 845.29.42

METZELER

Moulins d'Ollainville

MINOTERIE

Farine - Boulangerie - Pâtisserie

FARINES D'EXPORTATION

91290 ARPAJON B.P. 11 - Tél. 083.04.54

La Meridienne



ensemble Louis XVI

Les ébénistes de la Méridienne fabriquent vos éléments sur mesure, bibliothèques, lits escamotables, tous bois, tous styles.

Paris XI^e
 89, rue du Fbg-St-Antoine
 Tél. 307 43 83

Ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h sauf dimanche

Case réservée L.V.

STÉ S.T.I.L.

Thermométrie industrielle et de laboratoire

500, rue des Frères Thibault
 ☎ 437.17.65 77-DAMMARIÉ-LES-LYS

prévenir
 vaut
 mieux
 que
 guérir



Rohm and Haas.

Produits chimiques pour l'industrie et l'agriculture.

ROHM AND HAAS
FRANCE S.A.

La Tour de Lyon
 185, rue de Bercy
 75579 PARIS
 Tél. : 345.24.21



compagnie générale du Jouet

b.p. 32 93700 drancy 284 13 13

DJEHA

Djeha vient de se voir refuser un lit, puis du travail. Sans papiers la moindre entreprise devient un casse-tête. Va-t-il se décourager ?

par SALADIN 76

